



Lettre du maire

Chers amis Rustréliens,

La grave crise sanitaire que doit affronter notre pays nous impose d'importants sacrifices.

Mon devoir de Maire et mes compétences de médecin vous encouragent à respecter strictement les mesures qui vous sont répétées partout : se protéger et protéger les autres donc confinement à domicile, lavage fréquent des mains, port d'un masque en présence des autres quand on tousse, distance de plus d'un mètre entre les personnes lorsque l'on doit sortir...

En ces temps difficiles, la Mairie est là pour vous aider:

Le secrétariat ne reçoit plus le public. Une permanence téléphonique est opérationnelle du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 à la Mairie au **04.90.04.91.09**. Compte tenu du nombre important d'appels reçus pendant ces horaires, vous pourrez également joindre Monsieur le Maire sur son téléphone portable **06 80 75 34 13**, y compris à d'autres moments à raisons importantes.

Nous avons la chance d'avoir à notre disposition deux commerces essentiels : l'épicerie et la boulangerie pour vous ravitailler. Pensez à y respecter les règles sanitaires que je viens de vous rappeler. Toutefois, si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez contacter le Maire ou la Mairie afin de vous faire livrer par des personnes inscrites en réserve civique.

Plusieurs conseillers municipaux se sont proposés pour y faire les courses des Rustréliens qui ont des difficultés à se déplacer. Veuillez me prévenir si vous êtes dans ce cas.

Pour votre information, le bureau de Poste de notre Commune est fermé à partir de ce jour jusqu'à nouvel ordre. Le bureau de Poste le plus proche ouvert au public est celui d'Apt. Le courrier continuera à être distribué et sera relevé dans les boîtes de dépôt.

Pensez à consulter le site internet de la Mairie, toutes les informations concernant la Commune et le Coronavirus seront consultables afin de vous informer le mieux possible de la situation et des directives préfectorales : <http://www.rustrel.fr>

Le Maire

Pierre TARTANSON